



# CTPC

du 15/09/06

Les vraies questions restent  
en suspend !

**MAD** : on attend toujours la réponse alors que les personnels et les syndicats se sont clairement opposés au projet de détachement sur contrat privé

**Protocole Jacob** : point mort sur la refonte des carrières

**Effectifs** : rien sur les suppressions d'emplois en Centrale mais la Centrale s'illustre par l'augmentation des recrutements de contractuels

**Réorganisations** : les déménagements continuent de plus belle et les agents de la DPAEP en font les frais

**Budget en Centrale** : aucune visibilité

**Notation/Evaluation** : la Centrale, mauvaise élève pour les remontées de formulaires

## ODJ :

- divers textes techniques (projets et arrêtés sur organisation de la direction du budget, sur le Conseil général des Mines, sur l'organisation de la DGE, du Service des Pensions...)
- situation des agents mis à disposition dans les associations du MINEFI
- budget 2005-2006 de la centrale
- implantations immobilières de la Centrale et déménagements
- point sur la notation/évaluation
- bilan social

Le DPMA a annoncé plusieurs GT : Protocole Jacob (impact sur les carrières des agents...) ; budget (le 18 octobre) ; élections...

**Concernant les textes d'organisation**, en dehors de la direction du budget et du service des pensions, les OS ont souligné le manque de concertation en amont.

Le point sur la DGE a suscité un débat sur la politique qu'entend mener la direction en matière de formation et surtout de mobilité, que l'on soupçonne d'être prétexte à pousser certains agents dehors.

## Contacts :

- Dominique Marchand : 02 31 45 74 99 ou 06 19 90 67 98
- Françoise Cornier : 01 53 44 91 55
- Gilles Fernex : 01 49 58 31 41 (ANFR et Trésorier)
- Marie-Thérèse Deleplace : 01 58 64 81 47
- Annie Lacaze : 01 53 44 20 64

Le point Pensions a soulevé le sujet du visa du CTPS pour les textes dont l'ajout sera demandé

Le projet d'arrêté créant un SCN « service de contrôle de la régularité des opérations dans le secteur agricole » (ex « ACOFA ») a posé d'emblée le problème du statut des personnels. Ces personnels, une soixantaine, sont des CDI à quasi statut (décret de 1983). Ils devront être mis en position de MAD contre remboursement ou en détachement sur des CDD pendant 6 ans avant de récupérer un CDI au MINEFI, ce qui constitue un paradoxe.

**Concernant les MAD dans les associations**, les OS ont fait une déclaration commune fustigeant la politique d'affichage de suppression d'emploi menée par la centrale, le choix précipité, argumentant pour le maintien en MAD a minima jusqu'à la période prévue par le texte de loi c'est à dire le 1<sup>er</sup> juillet 2010, et s'appuyant sur une lettre de la FP évoquant la possibilité d'un maintien en MAD pour lesdites assos du MINEFI. Elles ont souligné l'éventualité de voir le départ massif des agents des associations et le risque encouru par celles-ci qui pourraient bien devoir mettre la clé sous la porte. *Sur ce point pas de réponse en séance. Les personnels doivent restés mobilisés (cf pétition de plus de mille signatures)*

Réponse sera donnée par l'administration « en fin d'étude technique ». Pour l'instant la position de l'administration est de dire que les associations rendent aux agents un service d'intérêt général mais ne participent pas à la politique publique : c'est pour cette raison qu'elle préconise le détachement sur contrat privé avec un conventionnement des relations entre l'administration et les associations. La DPAEP a écrit à la Fonction Publique pour reposer la question. Par contre le calendrier va être revu et précisé le 18 octobre. Petite ouverture, le DPMA n'a pas exclu de maintenir les agents en position de MAD contre remboursement.

**Concernant le budget**, les OS ont souligné le manque de document, et le périmètre réduit au programme 218 de soutien. Elles veulent une vision globale et argumentée, RAP, titre II, fongibilité...et des interlocuteurs (responsables de programme ou de BOP). Le sujet sera revu le 18 octobre avec, on l'espère, une présentation d'exécution budgétaire.

**Concernant l'immobilier et les déménagements**, là encore il y a eu une déclaration intersyndicale réclamant un GT, la visite des sites, la saisine de la médecine de prévention...

**Suite du NADAR** : les agents prévus initialement pour un déménagement vers le NADAR, vont déménager au 2<sup>ème</sup> trimestre 2007. 3 sites ont été suggérés : Ivry, Bagnolet et Montreuil avec une préférence pour l'immeuble Valmy de Montreuil, même si celui-ci est en location. L'IGPDE Montreuil (environ 45 personnes) rejoindra le Valmy pour laisser la place à l'ACCT. Partent aussi l'ADETEF, la DGEMP, une partie de la DGCP.

On évitera les opérations tiroirs. Une visite des lieux est prévue en formation CHS étendue pouvant inclure des représentants syndicaux.

Contacts :

- Dominique Marchand : 02 31 45 74 99 ou 06 19 90 67 98
- Françoise Cornier : 01 53 44 91 55
- Gilles Fernez : 01 49 58 31 41 (ANFR et Trésorier)
- Marie-Thérèse Deleplace : 01 58 64 81 47
- Annie Lacaze : 01 53 44 20 64

Les bureaux 1C et 1B vont à l'Atrium : un déménagement qui s'ajoute à la déstabilisation des équipes de travail due à la réorganisation interne qui introduit la polyvalence dans la gestion RH. Sous couvert d' « enrichissement et de diversification des tâches », l'administration a trouvé un bon moyen de masquer les suppressions d'effectifs et de résoudre le problème du remplacement des agents ( retraite, maladie, maternité, formation...)

**Concernant la notation/évaluation**, la campagne sera lancée plus tôt, en décembre 2006/janvier 2007. Les taux de remontée des feuilles de notation dans les délais ne sont pas excellents (43%).

Le - 0,01 a été sujet à débat car cela tend à concerner les mêmes agents d'une année sur l'autre, ce qui n'est pas normal puisqu'il s'agit d'une note d'alerte.

**Concernant le bilan social**, on note un problème de manque de parité sur les emplois de direction, des recrutements de contractuels en hausse, des détachements en hausse, et une déformation de la pyramide des âges qui s'accroît (vieillesse). Des éléments par directions ont été demandés.

M.Deulin a annoncé un Gt mobilité en octobre, un GT élections, un Gt «A » et un « C » plan Jacob

#### **En questions diverses,**

- les agents du Service des Monnaies pourront rester MAD
- presque tous les agents touchés par la réorganisation DPMA/SG ont obtenu un poste (documents à venir)
- un CTP avec élections référendaires (1<sup>er</sup> trimestre 2007) est prévu pour l'Autorité de Sûreté Nucléaire, créée par la loi du 13 juin : les agents y sont affectés (+ un peu de MAD)
- PACTE à la Centrale : 2 recrutements par le biais de l'ANPE (une hôtesse d'accueil et un graphiste)

**Soyez vigilants sur vos conditions de travail et restez mobilisés collectivement !**

#### **Contacts :**

- Dominique Marchand : 02 31 45 74 99 ou 06 19 90 67 98
- Françoise Cornier : 01 53 44 91 55
- Gilles Fernez : 01 49 58 31 41 (ANFR et Trésorier)
- Marie-Thérèse Deleplace : 01 58 64 81 47
- Annie Lacaze : 01 53 44 20 64